



6, rue de Montmorency – BP 41
08230 ROCROI
☎ : 03.24.54.59.12
☎ : 03.24.53.25.89
✉ : val.plateau.dardenne@wanadoo.fr

GUIDE DE LA DÉCHÈTERIE DE RENWEZ



DECHETERIE RESERVEE AUX PARTICULIERS



Qu'est qu'une déchèterie ?

Une déchèterie est un espace organisé, clos, propre et gardienné où les usagers peuvent se défaire des déchets qui ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères pour des raisons de volume, de poids ou de par leur nature dangereuse.



Un agent à votre service

Vous ne savez pas exactement dans quelle benne déposer vos déchets ? N'hésitez pas à faire appel à l'agent de déchèterie. Il vous guidera, vous conseillera et vous aidera à bien trier ce que vous avez à jeter. C'est aussi à lui que vous remettrez vos pots de peinture, vos bouteilles d'alcool ou d'acide..., tout ce que l'on appelle déchets dangereux, et qui sont stockés dans une armoire spécifique avant d'être recyclés ou détruits.



Les déchets dangereux acceptés

DECHETS A REMETTRE AU GARDIEN

Les acides : Chlorhydrique, sulfurique, nitrique, détartrants WC, viakal.

Les bases : Soude caustique, lessive alcaline, ammoniacque, eau de javel, débouche évier ...

Les solvants liquides : antirouille, détergents, diluants, détachants, lubrifiants, produits de traitement du bois, essence de térébenthine, White-spirit, acétone, alcool à brûler, produit photo, lave-glace, antigel...

Les produits pâteux : colles, vernis, cires, peintures, graisses...

Les bombes aérosols : peintures, colles...

Les phytosanitaires : insecticides, herbicides, désherbants, engrais, fongicides, produits de traitement du bois...

Les produits comburants : chlorate de soude, eau oxygénée, certains engrais...

Les emballages : pots de peinture, lasure, teinture, vernis, colle...

Les piles : tous types (boutes, plates, longues, au mercure, au zinc ...)

Les produits particuliers : déchets de type arséniés ou mercuriels (thermomètre), néons (tubes ou lampes fluos)...

Et après les déchèteries, que deviennent nos déchets ?



VEGETAUX

Déchets verts

Les tontes de gazon et tailles de haies sont compostées pour fabriquer de l'engrais



CARTONS

Grands cartons

Ils sont broyés et retransformés en pâte à papier pour faire de nouveaux cartons.



GRAVATS

Gravats

Ils sont mis à la décharge de classe 3, réservés aux inertes, ou réutilisés en remblais.



DECHETS DIVERS

Tout venant

S'il ne peut être valorisé, le tout-venant est déposé en centre de stockage des déchets ultimes.



METAUX

Métaux

Les métaux sont triés, broyés et refondus pour être réutilisés dans l'industrie (fabrication de tôle pour la sidérurgie, de boîtes de conserve...)



TEXTILES

Textiles

Ils sont envoyés en Asie et permettent de récupérer de l'argent et acheter du matériel pour les hôpitaux.



BOIS

Bois

Le bois est broyé pour le compostage utilisé en chaufferies.



HUILES USAGÉES

Huiles de vidange

Le raffinage de 3 litres d'huile de vidange récupérée permet d'obtenir 2 litres d'huile neuve.



VERRE

Verre

Concassé et refondu, le verre est recyclé.



DECHETS TOXIQUES

Déchets dangereux

L'agent de déchèterie les stocke dans une armoire spécifique avant leur recyclage ou leur destruction.



BATTERIES

Batteries

Après régénération, l'acide contenu dans les batteries est réutilisé ; le plomb et le plastique sont recyclés.



PILES

Piles

Les métaux lourds contenus dans les piles sont recyclés.



DECHETS ELECTRONIQUES

DEEE (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques) :

Les différents composants sont récupérés et recyclés.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE RENWEZ

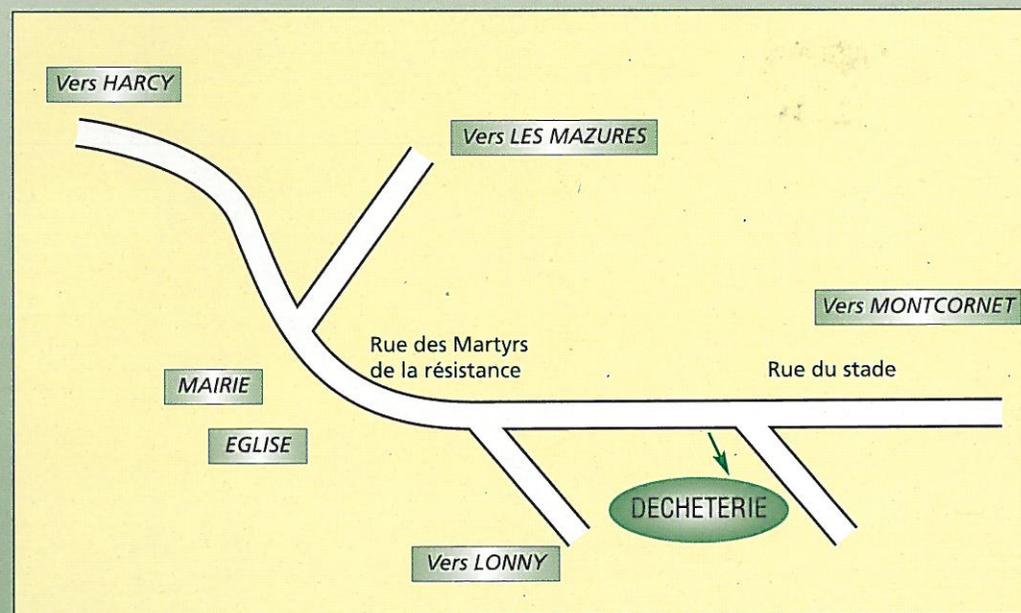
Horaires d'été (du 01/04 au 30/09)

LUNDI	9H-12H et 14H - 18H
MARDI	FERME
MERCREDI	14H - 18H
JEUDI	9H -12H et 14H - 18H
VENDREDI	9H -12H et 14H - 18H
SAMEDI	9H -12H et 14H - 18H

Horaires d'hiver (du 01/10 au 31/03)

LUNDI	13H30 - 17H
MARDI	FERME
MERCREDI	9H -12H et 13H30 - 17H
JEUDI	FERME
VENDREDI	13H30 - 17H
SAMEDI	9H - 12H et 13H30 - 17H

Plan



Que puis-je apporter à la déchèterie ?



DECHETS INTERDITS

- Ordures ménagères
- Bouteilles de gaz
- Extincteurs
- Déchets à caractère explosif
- Produits radioactifs
- Produits biologiquement contaminés
- Amiante, plaques fibrociments
- Déchets hospitaliers
- Déchets putrescibles
- Cadavres d'animaux
- Déchets des professionnels
- Éléments entiers de voiture ou de camions
- Terres polluées
- Pneus avec ou sans jantes



TOUT VENANT :
plâtre, bâches, polystyrène,
plastiques, fenêtres, vélos,
matelas...



DECHETS VERTS :
tontes de gazon, tailles de
haie et branchage
d'arbustes



METAUX : grillages,
fer, anciennes canalisations
ou tuyauteries, tôles, fonte



CARTONS : grands cartons
d'emballage (à ne pas confondre
avec les petites cartonnettes (petits
cartons d'emballage) qui sont à
mettre dans le sac bleu).



GRAVATS : briques,
tuiles, pots de fleurs, faïence,
parpaings, pierre, ciment, sable,
terre, déchets de démolition



ENTRÉE
SORTIE

LOCAL GARDIEN



**DEEE (Déchets
d'Équipements Électriques et
Électroniques) :** Téléviseurs, petits
électroménagers, réfrigérateurs,
ordinateurs...



**DECHETS DANGEREUX DES
MÉNAGES :** produits de nettoyage,
peintures, solvants, bombes aérosols,
produits phytosanitaires, ampoules,
piles, néons...



BATTERIES : les
batteries contiennent de
l'acide qui présente un
danger pour l'environnement.
Elles doivent donc être
déposées dans un bac spécial
pour être traitées ensuite



HUILE DE VIDANGE
: elle est nocive pour
l'environnement et doit être
recyclée



VERRE : un conteneur à
verre, le même que dans votre
commune, est disponible à la
déchèterie



TEXTILE